



cloture d'une succession

Par **Lninou06**, le **18/10/2023** à **16:40**

Bonjour,

j'ai un rvd ce lundi à 10 h pour fermer la succession. Et rvd à 11h pour la signature définitive du biens immobiliers. Es ce normal que je signe la fermeture de la succesion sachant avant d'avoir signer la vente définitive du bien immobilier

Bien à vous

Par **Marck.ESP**, le **18/10/2023** à **17:11**

Bonjour et bienvenue

Ces 2 formalités se déroulent -elles chez le même notaire ?

Si oui, pas de problème.

Par **youris**, le **18/10/2023** à **17:54**

bonjour,

pour vendre un bien immobilier, il faut en être propriétaire, tant que la succession n'est pas réglée le bien immobilier est toujours au non du défunt dans le fichier immobilier du service de la publicité foncière.

les biens d'une succession ne sont pas obligés d'être vendus, ils peuvent rester en indivision successorale.

salutations